



Règles de vie

Règles de vie	Raisons
<p>1. Je me respecte et respecte les autres dans mes paroles et mes gestes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour que chacun se sente bien, respecté et en sécurité. ▪ Pour que chacun s'épanouisse pleinement. ▪ Pour que chacun puisse développer des relations harmonieuses avec les autres.
<p>2. Je respecte mon environnement et le bien d'autrui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour que chacun vive dans un endroit agréable et propre dont il sera fier. ▪ Pour que chacun profite d'un matériel en bon état.
<p>3. Je me présente à l'heure à tous mes cours avec le matériel scolaire requis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour que chacun puisse bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage et de réussite. ▪ Pour que chacun développe son sens des responsabilités et gère efficacement son temps. ▪ Si j'ai un retard ou un départ de classe, je dois faire motiver ma période par l'unité.
<p>4. Je respecte le code vestimentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour que chacun soit sensibilisé aux conventions sociales. ▪ Pour que chacun se respecte et respecte les autres.
<p>5. Il m'est interdit d'aller aux toilettes pendant les cours, sinon je retourne à l'unité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour raison de sécurité, exception faite d'un élève malade (motivée par l'unité).

Conséquences positives	Conséquences négatives
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encouragement écrit ou verbal; ▪ Responsabilités accrues; ▪ Activité récompense; ▪ Récompense matérielle (ex. fiches de félicitations); ▪ Autres. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avertissement écrit ou verbal; ▪ Réflexion écrite; ▪ Excuses privées ou publiques, verbales ou écrites; ▪ Travail personnel; ▪ Retrait; ▪ Plainte policière; ▪ Suspension; ▪ Information aux parents; ▪ S'il y a bris ou perte de matériel, j'en assume les frais; ▪ Rencontre avec la direction et les partenaires concernés s'il y a lieu; ▪ Autres.
<h2>Relation d'aide</h2>	
<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ On te rappelle la règle avant une activité; ▪ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions (PA scolaire); ▪ Activité réparatrice du tort causé à la personne ou à l'environnement supervisée par un intervenant adulte; ▪ Aide à la recherche de moyens pour prévenir une répétition du geste; ▪ Etc. 	
<p>Note : La mise en application des conséquences choisies s'effectue selon la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.</p>	